

Unité d'Enseignement Professionnel et Social de l'I.M.E l'Eveil

Projet Pédagogique année 2006-2007

Generalites:

L'annexe XXIV indique : " Il n'est pas possible de considérer l'enfant déficient intellectuel même profond comme étant hors du champ éducatif et pédagogique. L'école doit être présente dans l'établissement d'éducation spéciale (...)

Les pédagogies employées sont actives et individualisées, déployées en petits groupes. Elles conjuguent apports cognitifs et apprentissages d'une vie responsable dans une société ..."

Precisions de la même annexe XXIV concernant les adolescents :

On portera attention au fait que les centres d'intérêt sont ceux des adolescents du même âge quels que soient les retards constatés dans les acquisitions scolaires. Il en est tenu compte dans le contenu des lectures et des activités...

- L'enseignement général contribuera à la socialisation. On tirera parti de l'intérêt que suscite l'actualité pour permettre à l'élève d'apprendre à se situer dans l'univers où il est ...
- L'expression orale pourra revêtir la forme de débats sur des thèmes suggérés par les préoccupations des adolescents ...
- L'expression écrite fera place aux lettres et compte-rendus orientés vers les nécessités de la vie pratique...
- Les activités de calcul, celles liées à la culture de la langue française devront trouver leur motivation dans la vie de l'adolescent et ses perspectives, reconnues par lui de vie sociale ou professionnelle ...
- Les événements de l'actualité rapportés par les médias fourniront l'occasion d'étudier concrètement le fonctionnement des institutions ...
- On cherchera donc à s'adapter aux appétences et aptitudes, à la personnalité de chacun. C'est à l'occasion des événements de la vie que s'effectueront les acquisitions scolaires et extra-scolaires.

Pour terminer precisions supplementaires concernant la prise en charge des élèves handicapés moteurs:

- Le cadre institutionnel lui-même peut revêtir une dimension thérapeutique, pour autant qu'il permette de développer au mieux toutes les potentialités des enfants confiés ...
- On ne perdra pas de vue qu'un des buts de l'établissement est de permettre au jeune handicapé de se mouvoir dans un monde qui n'est pas spontanément accessible et comporte des difficultés qu'il conviendra de lui présenter afin de lui apprendre à les surmonter lorsque cela est possible.
- Ce sont avant tout des adolescents et une attention particulière devra leur être accordée dans l'établissement, pour que les besoins nouveaux créés par le développement pubertaire et les aspirations qui les accompagnent soient reconnus et satisfaits en dépit des contraintes du handicap...
- C'est-à-dire que les équipes pluridisciplinaires devront être particulièrement attentives et disponibles à l'égard des adolescents atteints de déficience motrice
 - Afin de redonner à l'adolescent une maîtrise sur son propre corps et sur son devenir en l'informant avec précision de ses limites, de ses possibilités, du sens du traitement et de l'éducation proposée et en s'attachant à lui créer des possibilités de choix
 - Afin de respecter les aspirations propres à l'adolescent en lui permettant des prises de parole, de responsabilité, de décisions et en le laissant s'exercer aux conduites d'essai et de risque
 - Afin de lui offrir les soutiens nécessaires pour traverser sans trop de souffrance la crise émotionnelle de l'adolescence grâce à une écoute à juste distance mais aussi à des rencontres dans l'institution et au dehors avec d'autres jeunes qui lui permettent de trouver réponse à ses aspirations sociales et affectives
 - Afin de préparer au-delà de l'enseignement professionnel ou général, une vie d'adulte aussi autonome que possible:

- En lui permettant de s'entraîner à un maniement responsable de l'argent, à l'exercice de ses responsabilités à l'égard de la collectivité dans l'institution ...
- En créant dans l'établissement son territoire propre, l'espace de son intimité et une vie de groupe le plus près possible de l'autonomie ...

1) Classe «au village»

Les effectifs:

Depuis la rentrée 97, nous avons pris conscience que les jeunes adultes présents dans l'établissement étaient soit pas du tout, soit mal préparés aux changements qui les attendaient lors de leur départ (ils passaient alors d'une prise en charge quasi permanente à une autonomie dans les activités). Il nous avait alors paru intéressant de les "regrouper" dans ma classe située à l'extérieur de l'établissement pour mettre en place un fonctionnement différent qui prenne davantage en compte les recommandations de l'annexe XXI les concernant.

Les années passant, et le nombre de jeunes dans ce cas étant de plus en plus important ce souci de préparation à la vie d'adulte handicapé en établissement, a été davantage intégré dans le cadre institutionnel de l'Eveil (groupes de parole, stages, rencontre des parents, ...)

Pour cette rentrée il nous a paru nécessaire de donner la priorité à la formation professionnelle pour les jeunes âgés de plus de 16 ans et de leur imposer une régularité dans les temps de présence en atelier sous la forme d'un mi-temps ou plus ...

Ce rythme conditionne une prise en charge en classe en deux groupes distincts pris en charge à $\frac{1}{2}$ temps avec l'atelier professionnel et en liaison étroite avec les éducateurs techniques responsables de ces ateliers.

Le premier groupe est constitué de 9 jeunes valides susceptibles d'intégrer un C.A.T pour lesquels la formation professionnelle prime, le second accueille 5 jeunes handicapés moteurs pour lesquels c'est la vie sociale qui est la plus importante.

Ces deux groupes sont réunis le vendredi après-midi et peuvent l'être à d'autres moments pour des activités communes (bibliothèque, visites) ou la réalisation de projets communs au groupe ...

Groupe Valides

- D. Céline (20 ans)
- F. Venance (18 ans)
- F. Lucas (19 ans)
- H. Arthur (17 ans)
- K. Sabrina (18 ans)
- L. Johan (17 ans)
- N. Alexandre
- S. Mégane (16 ans)
- V. Aurélie (22 ans)

Groupe Handicapés Moteurs

- F. Kaddour (22 ans)
- H. Karim (22 ans)
- M. Frank (17 ans)
- M. Xavier (18 ans)
- P. Julien (22 ans)

Rôle de l'Ecole pour les "jeunes adultes" handicapés scolarisés à l'Eveil:

Qu'attendons nous de l'Ecole? Voilà la question de fond posée ... Lorsque nous constatons pour certains élèves qui ont dépassé l'âge légal de prise en charge (16 ans) qu'ils ne progressent plus sur le plan des acquisitions ou que leurs progrès sont minimes nous sommes de fait amenés à nous poser la question de l'intérêt de la poursuite de la scolarité sur la base d'un travail visant principalement à l'acquisition individuelle des savoirs de base...

Il nous semble plus important de choisir comme ligne directrice la préparation de ces jeunes à leur avenir en structure d'accueil spécialisée et à leurs perspectives de vie future ... Pour cela il

s'agit de leur permettre de se doter d'outils en lien avec leur projet d'orientation adulte (professionnel, social et personnel) par la pratique de l'élaboration de projets et de menée à terme de ces projets ...

Sur le plan de la démarche nous partirons de la demande des élèves et nous les inviterons à réfléchir à ce qu'ils veulent faire et aux moyens d'y parvenir. Cette démarche de projet nécessite de leur part une décomposition de la tâche en "sous-buts" à atteindre pour résoudre la situation problème. Ils doivent alors établir des liens entre les actions qu'ils ont déjà réalisées et celles qu'ils souhaitent accomplir. Ils doivent établir des comparaisons, trouver des analogies (la découverte des analogies dépendant des connaissances) et transférer leurs connaissances et leurs compétences pour parvenir à une solution. Nous sommes dans un processus d'apprentissage à visée d'autonomie et non d'accumulation des connaissances théoriques .

En accord avec les objectifs du socle commun de compétences et de connaissances, les apprentissages nécessaires seront conçus comme un processus continu ,qui se développe et se perfectionne dans une progression en spirale, par un enrichissement progressif de chaque individu au contact du groupe ...

Ils porteront sur:

- la maîtrise de la langue française
- l'autonomie et l'initiative
- les compétences sociales et civiques
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique
- la culture humaniste

Les objectifs:

L'objectif général sera d'amener les adolescents et les jeunes adultes à développer leurs compétences intellectuelles, relationnelles et sociales afin de viser l'épanouissement de chacun, d'améliorer leur qualité de vie, d'accéder à un maximum d'autonomie et, à terme, de favoriser l'insertion sociale et/ou professionnelle.

L'essentiel de l'évolution de l'élève réside dans le développement de sa dynamique propre, le faisant acteur essentiel de son progrès et de son devenir. La conjonction de plusieurs projets dans une même classe permet à chacun de réaliser son ou ses projets propres. Ceux-ci touchent aux domaines suivants : la communication, l'autonomie et l'épanouissement.

Communiquer, c'est...

- apprendre à s'exprimer
 - se dire (par le geste, la parole, l'écriture, ou tout autre moyen de communication)
 - imaginer, créer, émouvoir, prendre du plaisir
 - échanger
 - faire agir, réagir
 - se faire comprendre, informer, expliquer, questionner, mémoriser

- clarifier sa pensée
- argumenter
- apprendre à écouter
 - être attentif à l'autre
 - imaginer, s'émouvoir, prendre du plaisir
 - échanger
 - agir, réagir
 - comprendre les autres (quel que soit leur moyen de communication), s'informer, mémoriser
 - se faire une opinion, être interpellé

Être autonome, c'est...

- devenir acteur de sa vie
 - prendre conscience de ses atouts et de ses limites
 - dépasser le stade d'assistance, reconnaître, accepter et
 - exprimer ses besoins d'aide
 - gérer les activités de la vie quotidienne (hygiène, repas, habillage, déplacements, ...)
 - trouver des repères, des jalons pour une vie autonome et responsable
 - apprendre à faire des choix et à les assumer
 - ...
- apprendre à bien utiliser les services et les biens
 - la nécessité de l'information et de son analyse critique
 - le respect des biens et des lieux collectifs
 - l'explication des choix en matière de santé, de sécurité, ...
- apprendre à s'ouvrir aux problèmes de la société et du monde
 - être citoyen, vivre en groupe
 - mieux vivre sa culture et apprécier celle des autres
 - s'informer de manière critique sur des situations qui nuisent à la vie
 - porter son intérêt à des actions humanitaire
- développer son regard pour comprendre, prendre part, transformer...
 - la croissance et le progrès

- les choix de société
- les enjeux de l'écologie et le devenir de la planète

S'épanouir, c'est...

- apprendre à se connaître et à s'apprécier
 - prendre conscience de sa réalité corporelle
 - prendre conscience de ses actes, de ses sentiments, de ses émotions et désirs
 - apprendre à se dire, exprimer ses désirs, ses reproches, son plaisir
 - comprendre ses actes et ses paroles en y discernant valeurs et non-valeurs
 - apprendre à recevoir sereinement l'appréciation positive ou négative d'un autre sur son propre comportement
 - développer une image positive de soi
 - apprendre à se faire respecter
 - faire une place au rêve et à l'imaginaire
- évoluer et devenir responsable
 - apprendre à maîtriser ses impulsions
 - apprendre à exprimer ses émotions et les mettre à distance
 - apprendre à gérer les limites d'espace et de temps
 - apprendre à choisir, prendre des initiatives et en assumer la responsabilité
 - apprendre à s'autogérer
- apprendre à vivre en groupe
- reconnaître et gérer positivement, pour soi et les autres :
 - la différence
 - la compétition et la coopération
 - l'agressivité et la violence
 - la participation et la place de leader
 - vivre avec plaisir et respect la relation filles-garçons
 - discerner, respecter ou discuter les relations établies
 - défendre sa place et celle des autres
 - exprimer son souhait

- refuser l'exclusion
- apprendre la négociation
- gérer les conflits
- grandir ensemble en responsabilité
 - apprendre à exprimer son point de vue sur une décision
 - apprendre à évaluer un projet
 - apprendre à écouter le point de vue des autres
 - se préparer à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle, et éventuellement professionnelle

Les projets pourront porter sur:

En liaison avec les ateliers I.M. Pro et l'internat :

- "Gestion" fabrication objets : plans, mesures ,...
- "Gestion" du travail de sous traitance : salaire, argent de poche, ...
- "Gestion "préparation repas : recherche recettes , achats ingrédients, ...

En liaison avec des Etablissements d'accueil pour adultes:

- Rencontres et "interviews" sur le fonctionnement des différentes structures...
- Correspondance avec les anciens élèves... (téléphone, courrier ou web ...)

En liaison avec le "monde extérieur":

- Discussions et échanges à partir films (cinéma, vidéo, D.V.D, web ...)
- L'Actualité : radio, web, télévision, journaux ...
- Bibliothèque
- Site internet et blog .
- Visites pour découverte patrimoine

En liaison avec les rééducateurs :

- Mieux connaître son handicap pour mieux le comprendre ...
- Accepter et vivre avec son handicap ...
- Construire un projet de vie avec son handicap ...